

En 1925, on tire sur le maire de Douarnenez

Les grands faits divers du Finistère. En pleine grève des sardinières, l'édile communiste Daniel Le Flanchec est la cible d'une fusillade dans un café. Touché au cou, il s'en tire par miracle.

La mobilisation des Penn sardin

Jeudi 1^{er} janvier 1925, 18 h. Il pleut dru à Douarnenez. À l'abri, on trinque à la nouvelle année en espérant une issue victorieuse pour la grève des Penn sardin – les ouvrières de la conserve – qui défient leurs patrons depuis plus d'un mois.

Dans l'arrière-salle du café l'Aurore, à l'angle des rues Jean-Jaurès et Duguay-Trouin, le maire communiste, Daniel Le Flanchec, porte-voix des grévistes, fait profiter son vaste répertoire de chansons grivoises et libertaires à son neveu et quelques amis.

Une violente querelle politique éclate au comptoir entre des pêcheurs et un groupe d'inconnus. Alors que l'édile et ses camarades s'élancent pour intervenir, des coups de feu éclatent. Le Flanchec est touché au cou, son neveu à la tête et un pêcheur reçoit une balle dans la jambe. Les tireurs détalent.

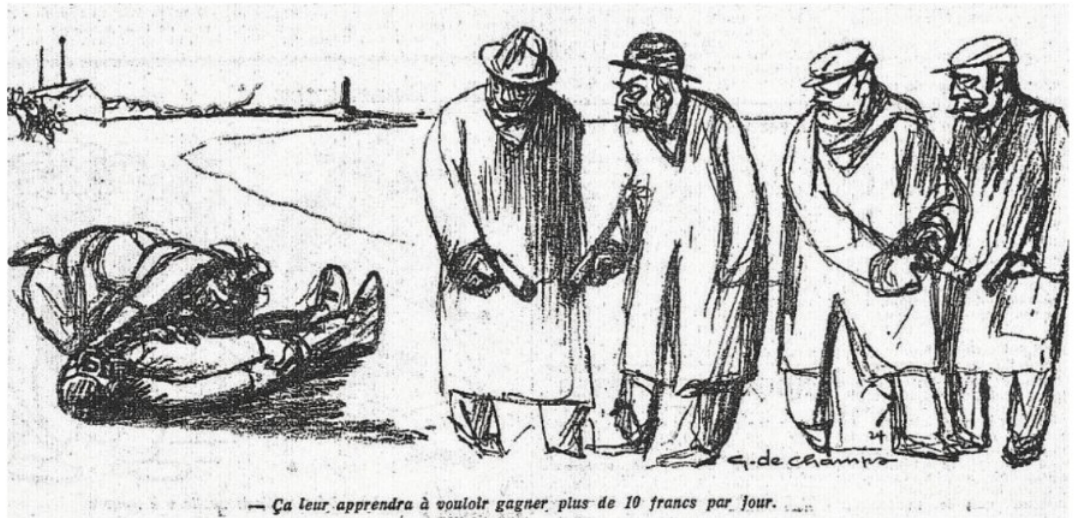
Les « briseurs de grève »

Pendant qu'on transporte en urgence les blessés à Quimper, la nouvelle se répand comme une traînée de poudre dans la cité sardinière. Le maire, croit-on, a été assassiné !

Les tireurs font partie d'une bande d'une douzaine de Parisiens, débarqués quelques jours plus tôt en ville pour distribuer un journal anticommuniste, *L'Aurore syndicale*, qui traite les meneurs de la grève d'« agents moscouitaires ».

Ces « briseurs de grève » sont logés à l'Hôtel de France par les patrons sardinières. Rapidement, une foule compacte s'ameute dans la rue Jean-Jaurès, déborde les forces de l'ordre et met à sac l'hôtel. Les gendarmes ont juste le temps d'extraire les onze personnes suspectes, mises en état d'arrestation.

La nouvelle arrive à Paris et est en Une de la presse nationale.



— Ça leur apprendra à vouloir gagner plus de 10 francs par jour.

Un dessin de G. de Champs paru dans le journal « L'Humanité », en janvier 1925.

PHOTO : G. DE CHAMPS, L'HUMANITÉ

Contre les ligues fascistes

L'Humanité titre sur cinq colonnes « À Douarnenez : première flaque de sang fasciste ! Le patronat fait assassiner les grévistes ». Le 15 janvier, l'événement déchaîne les passions à l'Assemblée nationale, où les députés de gauche réclament des mesures contre les ligues fascistes.

À Quimper, Le Flanchec s'en sort presque indemne : seules ses cordes vocales ont été touchées. Son neveu sort du coma dans un état d'amnésie.

Les perquisitions révèlent l'implication de plusieurs patrons conserveurs dans l'affaire. « Il y a eu un contrat passé entre des usiniers et des malfrats parisiens, payés pour venir faire taire Le Flanchec. Ils sont passés par une officine, où se rencontrent des courants politiques d'extrême droite et des délinquants », précise Jean-Michel Le Boulanger, biographe de Daniel Le Flanchec.

Un procès sous tension

Le 17 octobre 1925, le procès commence à la cour d'assises de Quimper, en présence de « nombreuses Douarnenistes », comme le note sur place le journaliste de *Ouest-Éclair*. L'ambiance est électrique.

Émaillée d'échanges virulents, l'audience est régulièrement interrompue par un chahut général. On se traite de « moscouitaire », de « salaud », de « féodaux modernes », d'« assassins ».

Le calibre du pistolet automatique

Sur le banc des accusés, trois Parisiens : Le Garff, Fargette et Moreau. Recrutés par un syndicat « jaune », ils agissaient sous les ordres d'un certain Léon Raynier, « propagandiste anti-révolutionnaire ».

Pendant leur mission à Douarnenez, ils touchaient la coquette somme de 50 francs par jour, alors que les sardinières en grève réclamaient

1,25 franc de l'heure... Ils ne nient pas qu'ils sont entrés armés à l'Aurore. Mais Fargette prétend avoir tiré « dans la panique » pour se défendre, tandis que Moreau raconte avoir tiré en l'air pour appeler la police ! Le calibre de son pistolet automatique (7,5 mm) correspond pourtant aux blessures de Le Flanchec...

L'acquittement

L'avocat de Le Flanchec, Berthon, regrette que ne soient pas incriminés les patrons conserveurs : « La justice a été dure pour les petits. Pourquoi les « gros » ont-ils échappé ? Je suis obligé de constater une carence de la justice. »

Le procureur, pour qui « l'intention homicide ne fait pas le moindre doute », réclame cinq ans de réclusion pour les accusés. Mais le jury prononce l'acquittement des trois « briseurs de grève ».

« Daniel Le Flanchec devient un héros »

Entretien

Jean-Michel Le Boulanger, auteur d'une biographie sur Daniel Le Flanchec, *Ni dieu ni maître ? Flanchec ou l'étrange parcours d'un insoumis* (1997).

La tentative d'assassinat du maire communiste de Douarnenez a un immense écho à l'époque. Quel est le contexte politique ?

On est au lendemain de la Première Guerre mondiale. Le Parti communiste français (PCF) est né au congrès de Tours en 1920, dans le sillage de la révolution bolchevique en Russie, avec l'image de Lénine, d'un nouvel espoir pour le monde. Un imaginaire se développe à l'extrême gauche et touche beaucoup la jeunesse. De l'autre côté, des courants sont nourris par le mythe du chef. C'est l'aventure de Mussolini en Italie et les ligues fascistes qui apparaissent.

Qui était Daniel Le Flanchec ?

Élu en 1924, il tranche avec les maires traditionnels, des notables, que l'on ne voyait pas au quotidien. Le Flanchec, il est à la mairie huit heures par jour, sur le port, dans les bistrot. Dans cette ville qui engage un mouvement de grève dans les conserveries, il est en permanence au service des femmes d'usine, du comité de grève. Donc il vit un « état de grâce ».



Jean-Michel Le Boulanger est aussi conseiller régional.

PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

Comment cet événement a-t-il marqué sa trajectoire ?

Le Flanchec reçoit une balle dans le cou. C'est un miracle qu'aucun organe vital n'ait été touché. Ses cordes vocales sont altérées. Il arrive que sa voix fausse au milieu d'un discours. Mais il devient un héros. Son sang a coulé pour les femmes d'usine. Il devient intouchable. Quand il quitte avec fracas le PCF en 1937, il bâtit une liste hétéroclite, élue largement. Il était parti pour être élu à vie ! Les Allemands le révoquèrent en 1940.

Comment expliquer que personne n'ait été condamné ?

Le seul condamné, c'est Flanchec ! Le jury l'a condamné « aux dépens » à payer les frais de justice. Il a été considéré responsable du fait de ses discours et de la grève qu'il menait.

« Il est précédé par sa réputation d'orateur exceptionnel. Il est capable de passer de l'Internationale à des cantiques populaires, il parle breton et français, il est truculent. »

Jean-Michel Le Boulanger, à propos de Daniel Le Flanchec.